



Pour jeudi 13 janvier il y a plusieurs préavis de grève nationaux dans la fonction publique territoriale : CGT, UNSA, FSU, SUD.

En conséquence, les Atsem sont parfaitement en droit de faire grève ce jour là et n'étant pas personnels enseignants de l'Education nationale, ils n'ont pas de déclaration préalable à faire.

Nous vous serions donc grè d'appliquer la loi et la réglementation en vigueur en précisant à vos services qu'ils n'ont ni à affirmer qu'il n'y a pas préavis, ni à demander des déclarations préalables.

Veillez agréer l'expression de notre attachement au bon fonctionnement du service public.